FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ACTH

COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer
somnolence et vertiges.

PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.
Ingestion: Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement. L'inhalation de fumées dans l'estomac peut provoquer des symptômes comparables à ceux occasionnés par une inhalation directe.
Inhalation: Nausée et mal au ventre possibles. Vomissement possible. Risque de somnolence ou de confusion mentale. Risque de perte de connaissance.

PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.
Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.
Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.
Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone.
Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.
Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.
Procédures de nettoyage: Laver à grande eau et évacuer dans les égoûts. Laver le site de déversement à grande eau.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter tout contact direct avec la substance.
Interdiction de fumer.
Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Éloigner de la lumière solaire directe.
Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.
Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.
Protection des mains: Gants de protection.
Protection des yeux: Lunettes de sécurité.
Protection de la peau: Vêtement de protection fermé avec un élastique aux poignets et au cou. Bottes en PVC.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Liquide
Couleur: Bleu foncé
Odeur: Slight ammoniacal.
Degré d'évaporation: Lent
Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)
Solubilité dans l'eau: Miscible en toutes proportions
Viscosité: Visqueux
pH : 10-11

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter: Chaleur. Lumière solaire directe. Surfaces chaudes. Sources d'ignition.
Matières à éviter: Oxydants.
Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité: Soluble dans l'eau.
Persistance et dégradabilité: Biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.
Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.
Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID
IMDG / OMI
IATA / OACI

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Phrases R: R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases S: S23: Ne pas respirer ...
Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales
prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité.
L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant
ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

AUTRES INFORMATIONS

Désistement juridique :

AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produits concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.